

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 14 décembre 2018 à 20 h 45, Salle du Conseil Municipal à la Mairie.

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL

Approbation du procès-verbal de la séance du 07/11/2018.

1. Régime des délégations.
2. Décision modificative n° 5.
3. Autorisation à l'exécutif d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal et des budgets annexes.
4. Subvention au lycée Edmond Rostand pour un voyage à Madrid en 2019.
5. Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire.
6. Transformation en Service Public Industriel et Commercial (SPIC) de la régie autonome des thermes de Luchon.
7. Clôture de la régie autonome des thermes de Luchon : Service Public Administratif (SPA).
8. Création d'une nouvelle régie autonome des thermes de Luchon : Service Public Industriel et Commercial (SPIC).
9. Maintien à titre unilatéral du protocole d'accord relatif aux agents saisonniers des thermes et du régime indemnitaire des agents saisonniers.
10. Ouvertures de postes pour la régie des thermes de Luchon.
11. Paiement des sommes dues aux agents saisonniers des thermes suite à l'arrêt du contrat de régime de prévoyance par GROUPAMA.
12. Désignation d'un Directeur de la régie des thermes.
13. Avis du Conseil Municipal sur la nomination du Directeur de la Régie Luchon Forme et Bien-Etre.
14. Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.
15. Participation de l'employeur à la prévoyance, modification de la délibération n° DEL20180019 du Conseil Municipal du 23/03/2018.
16. Ajustement du dispositif du RIFSEEP.
17. Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Festival TV Comminges Pyrénées, relative à l'édition 2019 du Festival.
18. Convention de partenariat relative aux activités périscolaires 2018 – 2020 avec l'association SCOLA.
19. Convention relative au déneigement de la cour de la gare SNCF entre la commune de Bagnères de Luchon et SNCF Mobilités (ex SNCF).
20. Nouvelle procédure du SDEHG spécifique aux petits travaux urgents.
21. Modification des statuts de la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises et choix des compétences supplémentaires.

22. Allée des bains, approbation du programme de travaux et du plan de financement prévisionnel.
23. Modification simplifiée du PLU.
24. Dérogation relative aux ouvertures dominicales des commerces.
25. Approbation du contrat Grand Site Occitanie.
26. Questions diverses.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES THERMES DE LUCHON

1. Régime des délégations.
2. Encaissement des arrhes non utilisées et non réclamées en 2017.
3. Abrogation de la délibération n° DEL20140011 du Conseil d'Exploitation de la régie des thermes de Luchon du 25/04/2014 donnant délégation au Président.
4. Dissolution des régies d'avances et de recettes des thermes au 31/12/2018.
5. Abrogation de la délibération du 09/10/2009 autorisant le paiement en ligne des arrhes (réservation de cures par internet).
6. Avis sur la désignation par le Conseil Municipal d'un Directeur de la régie des thermes.
7. Avis sur les ouvertures des postes pour la régie des thermes de Luchon.
8. Déstockage produits vendus à la boutique, retrait de l'inventaire 2018.
9. Questions diverses.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'EHPAD « ERA CASO »

1. Abrogation de la délibération n° DEL20140004 du 25/04/2014 donnant délégation du Conseil d'Exploitation au Président.
2. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 7 décembre 2018,
Le Maire,
Louis FERRE.

